

programmes du Service sont exécutés en majeure partie par des bureaux régionaux et locaux. Les bureaux régionaux pour la Gestion des pêches sont situés à Vancouver (C.-B.), Winnipeg (Man.), Québec (Qué.), Halifax (N.-É.) et Saint-Jean (T.-N.); ceux des Sciences océaniques et aquatiques sont situés à Victoria (C.-B.), Burlington (Ont.) et Dartmouth (N.-É.). Le Service possède également des instituts et des laboratoires de recherche dans un certain nombre de localités au Canada.

Les activités de plusieurs offices publics, notamment celles de l'Office des prix des produits de la pêche, de l'Office canadien du poisson salé et de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, sont étroitement liées à celles du Service des pêches et de la mer.

Pêches internationales. Bien des dommages causés aux ressources aquatiques sont la conséquence de pratiques ancestrales, de connaissances insuffisantes, de l'utilisation de l'eau à des fins multiples, de diverses conditions économiques et sociales et de la concurrence aux niveaux national et international. Les problèmes relevant de la compétence du Canada sont réglés dans la mesure où les conditions le permettent; toutefois, bien des ressources sont communes à plusieurs pays et doivent donc être aménagées en collaboration.

Membre de 10 commissions internationales de pêches et d'un conseil international, le Canada collabore avec de nombreux pays lorsqu'il s'agit d'obtenir des données scientifiques et de formuler des politiques de mise en valeur et de conservation des ressources halieutiques. Ces organismes internationaux ont été établis en vertu de conventions formelles. Les représentants du Canada sont nommés par décret du Conseil et comprennent des fonctionnaires du ministère des Pêches et de l'Environnement et des représentants de l'industrie de la pêche. Le Canada a signé les conventions suivantes: la Convention entre le Canada et les États-Unis pour la conservation des pêcheries de flétan du Pacifique Nord et de la mer de Béring, la Convention entre le Canada et les États-Unis pour la protection, la conservation et l'extension des pêcheries de saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires (un protocole ultérieur a étendu la convention au saumon rose), la Convention internationale sur les pêcheries hauturières de l'océan Pacifique Nord, la Convention provisoire sur la conservation des phoques à fourrure du Pacifique Nord, la Convention internationale sur les pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest, la Convention entre le Canada et les États-Unis relativement aux pêcheries des Grands Lacs, la Convention internationale sur la chasse à la baleine, la Convention entre les États-Unis et la République de Costa Rica concernant l'établissement d'une Commission interaméricaine pour la conservation du thon tropical, le Conseil international pour l'exploration de la mer, la Convention internationale pour la conservation du thon de l'Atlantique et la Convention entre le Canada et la Norvège sur la chasse au phoque.

Le Canada est membre du Comité des pêches de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU et de la Commission du Codex Alimentarius, qui s'intéresse aux normes mondiales pour la qualité des aliments.

10.2.2 Activités provinciales

Terre-Neuve. Le ministère provincial des Pêches s'occupe principalement de favoriser le développement de tous les secteurs de l'industrie de la pêche de la province. Il effectue des expériences et des démonstrations concernant des engins de pêche de conception nouvelle ou modifiée, il encourage la construction de bateaux de pêche polyvalents et l'exploration de nouvelles pêcheries dans le but d'accroître l'efficacité et le rendement de la pêche. Des subventions sont également versées aux pêcheurs pour certains types d'équipement de pêche côtière.

Les producteurs peuvent bénéficier de prêts pour la construction et l'agrandissement d'usines de conditionnement du poisson, et pour l'achat de chalutiers hauturiers. L'Office des prêts aux pêcheurs de Terre-Neuve vient en aide à ceux-ci en leur accordant des prêts pour la construction de bâtiments